

Réforme des Retraites

Conseil d'État : Avis défavorable

Manque de « *précision* », projections économiques « *lacunaires* »...

Dans son avis rendu public ce vendredi, la plus haute juridiction administrative estime en outre ne pas avoir eu « *les délais de réflexion nécessaires pour garantir au mieux la sécurité juridique* ».



Libération : 25/01/20

Saisie le 3 janvier, la plus haute juridiction administrative française a critiqué vendredi le choix de recourir à 29 ordonnances, ce qui « fait perdre la visibilité d'ensemble » et a pointé des « *projections financières lacunaires* ».

« *Le projet de loi ne crée pas un régime universel de retraite, mais un système universel par points à l'intérieur duquel existent cinq régimes, et à l'intérieur de chacun de ces régimes créés ou maintenus, des règles dérogatoires à celles du système universel.* »

Extraits du Rapport du Conseil d'État
le 24 Janvier 2020

Mais comment financer les retraites ?



L'argumentaire gouvernemental n'est que communication pour dissimuler leur volonté d'ouvrir à la capitalisation et la marchandisation de notre réserve de cotisations solidaires.

Nous ne sommes pas dupes... le Conseil d'État non plus !!!

La mobilisation du 24 janvier 2020 a été encore une fois très largement suivie : le mouvement ne faiblit pas quoiqu'en disent certains... malgré une minimisation voulue par le gouvernement et relayée par certains médias... Cela montre une nouvelle fois, le rejet de cette réforme par la majorité de la population.

Continuons à nous mobiliser pour sauver notre système de Retraites par répartition SOLIDAIRE.

Mercredi 29 Janvier 2020
Nous serons là, dans la rue,
pour affirmer notre
détermination face à ce
Hold-Up

Manifestation
Unitaire
Mercredi 29 Janvier

10h - Champ de Mars -
Valence

14h - Devant la Gare -
Montélimar